



## CHARTRE

# TERRITOIRES DE COMMERCE ÉQUITABLE

Le commerce équitable, un outil au service d'une économie territoriale respectueuse des femmes, des hommes et de la planète.

*En tant que représentants de collectivités territoriales françaises, nous signons la présente charte pour manifester notre volonté de déployer sur notre territoire des actions favorables au développement du commerce équitable.*

### Notre vision

La consommation quotidienne des habitants de nos territoires dépend du travail de millions de producteurs agricoles, d'artisans et de travailleurs, en France et dans le monde. Force est de constater que **le système économique mondialisé dans lequel nous évoluons n'a pas tenu ses promesses d'éradication de la pauvreté** : nombre de producteurs agricoles et travailleurs vivent des situations de très forte précarité économique. Pourtant leur contribution est essentielle à l'équilibre de nos sociétés, la crise de la pandémie du Covid-19 nous l'a rappelé durement. Or, **nous ne pourrons pas trouver de solutions durables au changement climatique si nous laissons au bord de la route une partie de nos citoyens**. La précarité économique ne permet pas de réaliser les investissements dans la transition écologique et de répondre aux défis climatiques.

### Une autre économie est possible

Le commerce équitable garantit aux producteurs et artisans des prix rémunérateurs sur la durée et leur donne les conditions nécessaires pour évoluer vers des pratiques contribuant à atténuer le réchauffement climatique et à régénérer la biodiversité. Au sein de filières aussi bien internationales que locales, **le commerce équitable incarne un commerce qui s'exerce au service de l'émancipation de celles et ceux qui y participent**. Sur le territoire français, en s'inspirant des principes de l'économie sociale et solidaire, les entreprises sont des acteurs centraux porteurs de ces engagements de commerce équitable. Les acteurs du commerce équitable, notamment les associations, développent aussi des actions d'éducation et de sensibilisation pour permettre aux citoyens de comprendre les impacts d'une économie non équitable.

Café, chocolat et bananes venant des pays tropicaux, lait, céréales et œufs venant de France, cosmétiques, coton, équipement de la maison, voyages : **aujourd'hui les habitants de nos régions peuvent trouver des produits équitables qui permettent une juste rémunération des producteurs** et leur donnent les moyens d'accélérer la transition écologique, souvent à travers des conversions Bio.

Cependant **la transformation en profondeur de nos modes de consommation et de nos modes de production ne peut reposer sur la seule volonté individuelle des producteurs et des consommateurs**. Les politiques publiques sur nos territoires sont fondamentales pour encourager et accompagner ces changements de l'économie.

### Les stratégies à explorer sur nos territoires

Nous soutenons et développons des actions sur nos territoires en nous inspirant des cinq champs présentés dans cette charte, en adoptant un cheminement propre à notre territoire, en fonction de notre contexte, de notre histoire et des organisations et partenaires présents sur nos territoires.

- 1 Augmenter la part des produits équitables dans les achats publics du territoire
- 2 Encourager l'éducation et la sensibilisation au commerce équitable pour développer une citoyenneté solidaire et écologique
- 3 Soutenir une économie porteuse d'effets sociaux et environnementaux positifs, sur le territoire comme à l'international
- 4 Intégrer le commerce équitable dans la politique de coopération et de solidarité internationales du territoire
- 5 Développer une culture du dialogue et de participation avec la société civile locale pour engager les territoires dans une économie plus équitable

En cas d'arrêt de toutes actions en faveur du commerce équitable, nous nous engageons à nous retirer du réseau Territoires de commerce équitable.

Charte adoptée en Conseil municipal du 30 mai 2024

**François GROSDIDIER**  
Maire de Metz  
Président de l'Eurométropole de Metz  
Conseiller régional du Grand-Est  
Membre honoraire du Parlement

**Attila SAPCI**  
Conseiller municipal délégué  
en charge de l'économie sociale et solidaire,  
et de l'économie circulaire